

que la question sera débattue davantage ici même.

J'ai dit, au sujet des discours du trône de cette année, de l'an dernier et de 1963, qu'un grand nombre des mêmes articles figurent dans chacun d'eux, et je vais simplement en mentionner quelques-uns pour montrer que j'ai raison.

Le discours du trône de cette année renferme par exemple la déclaration suivante:

Mes ministres vont continuer à poursuivre une politique qui assure la force et l'unité de la Confédération canadienne... Mes ministres vont continuer à améliorer les méthodes et les pratiques qui gouvernent les relations fédérales, de façon que tous les Canadiens puissent se sentir servis également par la Confédération.

C'est là le discours que nous sommes en train de discuter. Si nous lisons le discours du trône de 1964, nous y trouvons ces mots:

Mon gouvernement s'efforcera de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir... à renforcer notre unité nationale grâce à un fédéralisme coopératif...

Voici ce que nous trouvons dans le discours du trône de 1963:

Afin que le peuple canadien devienne plus uni, le gouvernement s'efforcera en toutes choses de raffermir notre Confédération et de lui donner une orientation nouvelle. Il favorisera l'esprit d'un fédéralisme reposant sur la coopération, respectant pleinement les droits des provinces...

Autrement dit, cette affirmation que nous trouvons dans le discours du trône de cette année se trouvait également dans celui de 1963 et de nouveau en 1964. L'unité—le gouvernement actuel est pour l'unité.

**L'honorable M. Connolly (Halifax-Nord):** Qu'y a-t-il de mal à cela?

**L'honorable M. Hollett:** Ma foi, je n'en suis pas encore arrivé au mauvais côté de la chose.

**L'honorable M. Connolly (Halifax-Nord):** Je m'excuse. J'attendrai.

**L'honorable M. Hollett:** En ce qui concerne cette unité mentionnée par le gouvernement dans chacun de ces trois discours du trône, il est permis de se demander si l'on a fait des progrès. Cela répond peut-être à la question de l'honorable sénateur d'Halifax-Nord. En vérité, ne serait-il pas juste de dire qu'on a fait plus de progrès en matière de dissension. Il suffirait à un sénateur de faire une revue rétrospective des événements depuis le discours du trône de 1963 pour constater que la désunion s'est aggravée. La faute n'est peut-être pas imputable au gouvernement, mais il

n'en reste pas moins que cela a suscité de la désunion d'une manière ou de l'autre.

Dans le dernier discours du trône, nous relevons ce passage au sujet de la pauvreté et du chômage:

Aussi, mon gouvernement est-il à mettre au point un programme en vue d'utiliser pleinement nos ressources humaines et d'éliminer la pauvreté parmi notre peuple. Ce programme comprendra des mesures améliorées pour la mise en valeur régionale, la réaffectation et la formation des travailleurs, le réaménagement des régions rurales, l'aide aux nécessiteux...

Dans le discours du trône de 1964, nous relevons ceci:

Mon gouvernement s'efforcera de contribuer par tous les moyens en son pouvoir... à favoriser le plein emploi de la main-d'œuvre, ainsi que la croissance rationnelle de notre économie; et à élargir les possibilités d'une bonne existence...

Si nous remontons à l'année 1963, nous constatons que le discours du trône renfermait ceci:

Ce qu'il faut avant tout aux hommes et aux femmes pour assurer leur propre bien-être et celui de leurs familles, c'est un emploi régulier. Le chômage, tel qu'il sévit depuis quelques années, constitue donc le plus pressant des problèmes qui se posent chez nous. Afin de fournir tous les nouveaux emplois dont nous avons besoin chaque année, il nous faut créer de nouvelles industries. Les politiques fiscales et monétaires du gouvernement tendront en premier lieu à stimuler une saine expansion industrielle.

Ainsi, on a formulé les mêmes propos en 1963, 1964 et 1965. Je vous le demande, honorables sénateurs, quelle saine expansion industrielle le gouvernement a-t-il stimulée ou créée? Je sais que le chômage n'est plus au niveau le plus élevé qu'il a déjà été, mais nous avons quand même encore du chômage. Dans ma province je pense qu'il y a autant de chômage, sinon plus, que depuis bon nombre d'années.

Au sujet de l'augmentation de la production et du commerce, nous trouvons le passage suivant dans le présent discours du trône:

En tant qu'un des principaux éléments de ce projet, le programme de développement régional de mon gouvernement, qui a déjà contribué pour beaucoup à l'expansion industrielle des régions à chômage élevé, sera étendu, après consultations avec les provinces, à d'autres régions où les revenus sont peu élevés. Vous serez priés d'approuver des mesures